



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BERRÉGARD (Sandrine), DOUGUET (Marc), MACÉ (Stéphane),
MOURARET-MAISONNEUVE (Lauriane), VIALLETON (Jean-Yves), « Établissement
du texte », *Théâtre complet*, Tome I, RAYSSIGUIER (Sieur de), p. 47-48

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12066-7.p.0047](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12066-7.p.0047)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Conformément aux habitudes de la collection, l'orthographe du texte a été modernisée. Nous avons toutefois conservé l'orthographe originale lorsque cela a été nécessaire pour un juste décompte des syllabes (on rencontrera donc fréquemment « avecques », « avecque », « aveque » pour « avec »). Il faut noter à ce sujet que la modernisation adoptée tend à rendre moins sensible que l'orthographe ancienne certains phénomènes de diérèse, qui n'en restent pas moins obligatoires (par exemple « des joies plus certaines », pour « des joyes plus certaines » ; « la plaie de mon cœur » pour « la playe de mon cœur » ; « ma vue doute encore » « pour ma vuë doute encore » etc.).

En quelques rares cas, nous avons dû conserver l'orthographe originale pour préserver la rime (par exemple « compagne » / « baigne » plutôt que « baigne » ; « m'asseur » / « heure » plutôt que « m'assure » etc.). Mais là aussi, on peut noter que la modernisation tend à oblitérer certains choix éditoriaux, pour l'édition de 1630 et plus encore pour celle de 1632 : avec une fréquence qui mérite d'être signalée, cette dernière privilégie une orthographe peu courante mais qui crée un effet de rime pour l'œil (par exemple « colere » / « plere » ; « sein » / « essein » ; « mysteres » / « tere » etc.). Pour favoriser la lisibilité, nous avons tout de même, en pareil cas, préféré moderniser le texte (« plaie », « essaim », « taire » etc.). Ce choix neutralise également certains traits de langue déjà légèrement archaisants (lorsqu'on change par exemple « s'espreuve » / « treuve » en « s'éprouve » / « trouve »).

Nous avons corrigé les cas de mauvaise dissimilation entre *à* et *a*, *se* et *ce*, *où* et *ou*, *on* et *ont*, *fasse* et *face* etc., très fréquents dans les éditions de l'époque (ils sont particulièrement fréquents dans l'édition de 1632).

L'esperluette *Œ*, qui reste une convention graphique, a été restituée sous la forme *et*.

Nous avons conservé l'orthographe originale pour certains prénoms (Silvandre plutôt que Sylvandre, Silvie plutôt que Sylvie) car elle relève

souvent à l'époque d'un choix conscient, notamment afin de souligner les influences italiennes.

Dans la courte phrase en espagnol qui suit l'« Autre épigramme de Roguier », nous avons corrigé le second « mi » en « me » comme l'exige la grammaire.

La ponctuation a été modernisée, mais nous avons fait le choix d'intervenir le moins possible sur le texte qui reste extrêmement lisible dans son état d'origine : les modifications concernent principalement les énoncés exclamatifs ou interrogatifs, dont la ponctuation spécifique est assez souvent omise, et l'enchaînement des répliques, qui conduit souvent le texte original à utiliser la virgule malgré une fin de phrase manifeste.

Nous avons reporté entre crochets droits la pagination de l'édition de 1630, et proposons une numérotation des vers qui ne figure pas dans les éditions d'époque.